



CHARGE DU DEPLOIEMENT SI TABLEAU DE BORD

(H/F)

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La Guyane, 2^{ème} plus vaste région de France, est un territoire possédant de très forts leviers de développement. Les problématiques et enjeux liés à la pyramide des âges en évolution constante, à la densité hétérogène en font un territoire où les politiques de santé prennent tout leur sens.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane est un établissement public administratif de l'Etat créé le 1er avril 2010, doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière.

L'ARS définit et implante les politiques de santé en région, régule l'offre sanitaire et médico-sociale, garantit la veille et la sécurité sanitaire et contribue avec l'Assurance Maladie à la gestion du risque assurantiel.

L'établissement est composé de 80 collaborateurs répartis en 6 directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, cabinet et, secrétariat général. ...

La direction de l'autonomie, créée le 1^{er} septembre 2018, élabore et anime les politiques médico-sociales menées sur le territoire guyanais. Le secteur médico-social de l'ARS comprend une cinquantaine d'établissements et services pour un montant d'environ 73 millions d'euros.

L'effectif de la direction est de 6 agents : 1 directeur (membre CODIR), 1 Médecin inspecteur, 3 agents de catégorie A.

MISSIONS CLES

Contribuer à la définition du plan de déploiement à partir du cadre national défini par l'ANAP et l'ASI en lien avec le service concerné de la CTG et l'équipe d'appui de l'ARS Centre-Val de Loire ;

Informer et sensibiliser les acteurs du champ des établissements et service médico-sociaux de la région de Guyane sur la nature du projet et les modalités de leurs implications respectives ;

Organiser la communication formelle et/ou informelle envers les différents acteurs au bon niveau gestionnaires et responsables d'établissements, référents désignés... ;

Diagnostic et analyse de l'ensemble des établissements et services médico-sociaux existants au regard des indicateurs de performance ;

Contribuer à la remontée des informations de suivi auprès de l'ARS en lien avec le service concerné de la CTG afin d'identifier en continu les points d'amélioration de la démarche ainsi que les sujets nouveaux issus des différentes préoccupations des acteurs concernés en vue de leur apporter une solution adaptée ;

Accompagner les professionnels des équipes désignées par les gestionnaires et/ou les établissements et services médico-sociaux dédiés à ce projet en vue de faciliter le déploiement des usages du tableau de bord à partir du plan de déploiement ;

Contribuer très directement à la progression des usages par la mise en œuvre des actions de communication, d'accompagnement avec la prise en compte des aspects métiers, techniques de formation et d'outils de support en capitalisant sur les bonnes pratiques de la région Centre-Val de Loire ;

S'impliquer et impliquer par des réunions de suivis périodiques l'équipe dédiée ARS / CTG d'une part avec un pilotage associant les représentants des gestionnaires sous la forme d'un Comité de Pilotage dont les missions et la composition seront précisées au démarrage du projet, là encore l'appui de l'ARS Centre-Val de Loire sera recherché ;

Suivi de la mise en œuvre des préconisations ;

Être le garant de la conduite des actions prévues et de leur appropriation en fonction des orientations de la feuille de route définie en lien avec les acteurs concernés et ne pas hésiter à saisir les personnes désignées chargée du sponsoring à savoir le Directeur de L'Autonomie pour l'ARS et la personne qui sera désigné e à cet effet au sein de la CTG. Évaluer les actions menées.

ACTIVITES PRINCIPALES

Après une période d'intégration et de formation interne et de façon progressive, déployer et développer les usages autour du tableau de bord auprès des établissements et service pour personnes handicapées, en difficulté spécifique et personnes âgées de la région à compétences tarifaires ARS et à double tarification en lien avec la CTG ;

Aller au contact des établissements et services, leur présenter le projet dans la perspective de favoriser et développer leurs usages en développant une argumentation structurée et adaptée au contexte et des supports appropriés ;

Organiser et animer des réunions, des formations, des démonstrations avec des outils adaptés type webinaires... ;

Mobiliser les acteurs,

Favoriser les bonnes pratiques en identifiant les besoins d'accompagnement et la prise en compte des préoccupations,

Assurer un reporting et un suivi des actions prévues et menées ;

Échanger régulièrement avec les personnes en charge du dossier au sein de l'ARS et de la CTG ;

Assurer la préparation et le suivi des COFIL aux phases essentielles de la démarche et notamment :

- Initialisation avec validation de la feuille de route, point à mi-parcours ajustement éventuel de la feuille de route avec repérage des difficultés éventuelles et restitution des données.

Les activités ci-dessous peuvent faire l'objet d'une évolution en fonction des enjeux de la direction et des mouvements de personnels qui pourraient avoir lieu.

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Encadrement : Non

Être en capacité d'interagir avec une grande variété d'acteurs

Au sein de l'ARS :

- La Direction Générale
- Les agents de la Direction de l'Autonomie
- Les agents des autres directions en tant que de besoin

En dehors de l'ARS :

- le ministère pour des échanges « métiers »
- les autres services de l'Etat en Guyane
- le GCS Guyanis et autres partenaires de l'agence
- Collectivités territoriales

PROFIL RECHERCHE

- Connaître l'environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et mission de l'ARS dans le champ concerné,
- Connaître l'organisation et le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux.
- Maîtriser les notions de comptabilité et de tarification
- Capacités de tarification
- Alimenter et exploiter les systèmes d'information spécifiques,
- Gestion de projet.
- Rigueur, capacité d'analyse, autonomie, capacités d'adaptation

Poste ouvert aux : Titulaires fonction publique – Contractuels

POUR EN SAVOIR PLUS

Réginaldo GRACE-ETIENNE, Directeur de l'autonomie reginaldo.grace-etienne@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique à : ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr

REFERENCES

Référence : FP2AFS01

Famille professionnelle : AFFAIRES SOCIALES

Emploi-type : CHARGE DE PROMOTION DE SANTE PUBLIQUE OU DE COHESION SOCIALE

Catégorie d'emploi : A Groupe RIFSEEP : 3 Niveau de qualification (UCANSS) : 5B / 6